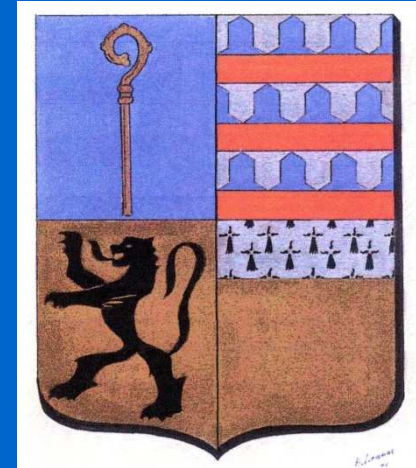


•
•
•

La Ville de TERGNIER

- ✓ Historique de la ville
- ✓ Dojo / Eco quartier
- ✓ Eco quartier / Urba rail
- ✓ SCoT / PLH



•
•
•

De TERGNY à TERGNIER

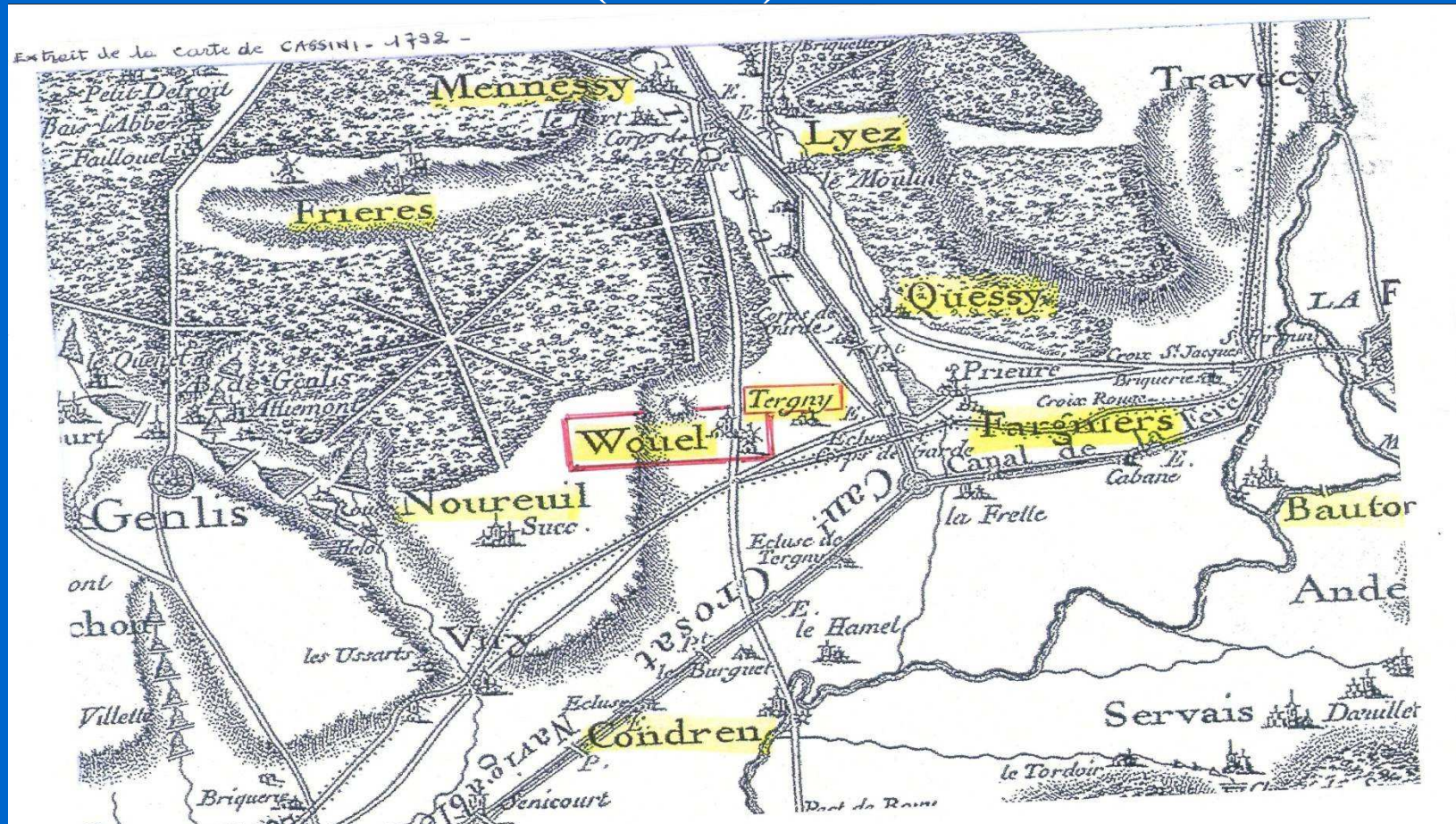
✓ *Historique de la ville :*

Les recherches laborieuses pour retrouver les origines modestes de TERGNIER ne vont pas au-delà des archives du 17ème siècle. Paradoxalement, on connaît des écrits allant jusqu'au 10ème siècle, concernant Condren, Quessy, Vouël et Fargniers. En effet, il y a seulement deux siècles, TERGNIER n'était encore qu'un hameau qui dépendait de la paroisse de Wouel, sous le nom de TERGNY.

• • • • • • • •

De TERGNY à TERGNIER

- Carte de Cassini (1758)



TERGNIER

- A la révolution de 1789, TERGNIER n'ayant pas d'église reste un hameau dépendant de la paroisse devenue « commune de VOUEL », les communes ayant été créées à partir des paroisses.
- TERGNIER aura son indépendance administrative en 1823 avec la création d'un plan cadastral qui lui donnera ses propres limites territoriales, avec une population d'alors 258 hab. Puis en 1848 obtient son indépendance spirituelle avec la construction d'une église.

TERGNIER

- Ce qui va permettre à la commune de TERGNIER de pouvoir créer son cimetière car « sans église pas de cimetière possible »
- Carte d'état major de 1832 suite à la construction du chemin de fer.





TERGNIER

- 1830 à 1914:

Le chemin de fer se développe, la gare construite entre Fargniers et TERGNIER crée une nouvelle centralité, des ateliers sont construits, ainsi que la gare de triage. Ainsi TERGNIER devient un nœud ferroviaire, un nouveau centre se construit vers la gare, l'espace bâti se développe le long des routes en extension des bourgs existants, créant ainsi une forme de continuité bâtie. (5 000 Hab. en 1914)



TERGNIER



•
•
•

TERGNIER

- Dès le 2 septembre 1914, TERGNIER subit les horreurs de l'invasion, de l'occupation et de la déportation par les forces Allemandes.
- 3 maisons seulement subsistent !
- Le Bilan :
1 500 Maisons détruites, 80 Millions de dégâts immobiliers.
- Dès 1919, la population revient, s'installe dans les décombres et reconstruit.

• • • • • • • •

TERGNIER



L. Lecfère, Editeur, à La Fère. Environ de La Fère. - Tergniers. - La Gare

321. TERGNIER (Aisne) - La Gare



Tergnier - Boulevard Gambetta

Collection du « Marin Pêcheur » - 5



Collection R. Dubois

Charles Louis, Photo.



4 - TERGNIER - 1919 - Le Boulevard Gambetta et la Rue des Ateliers
The Gambetta Boulevard and the Ateliers Street

Bille, Photo-Editeur
Fontenay-s-Bois

TERGNIER

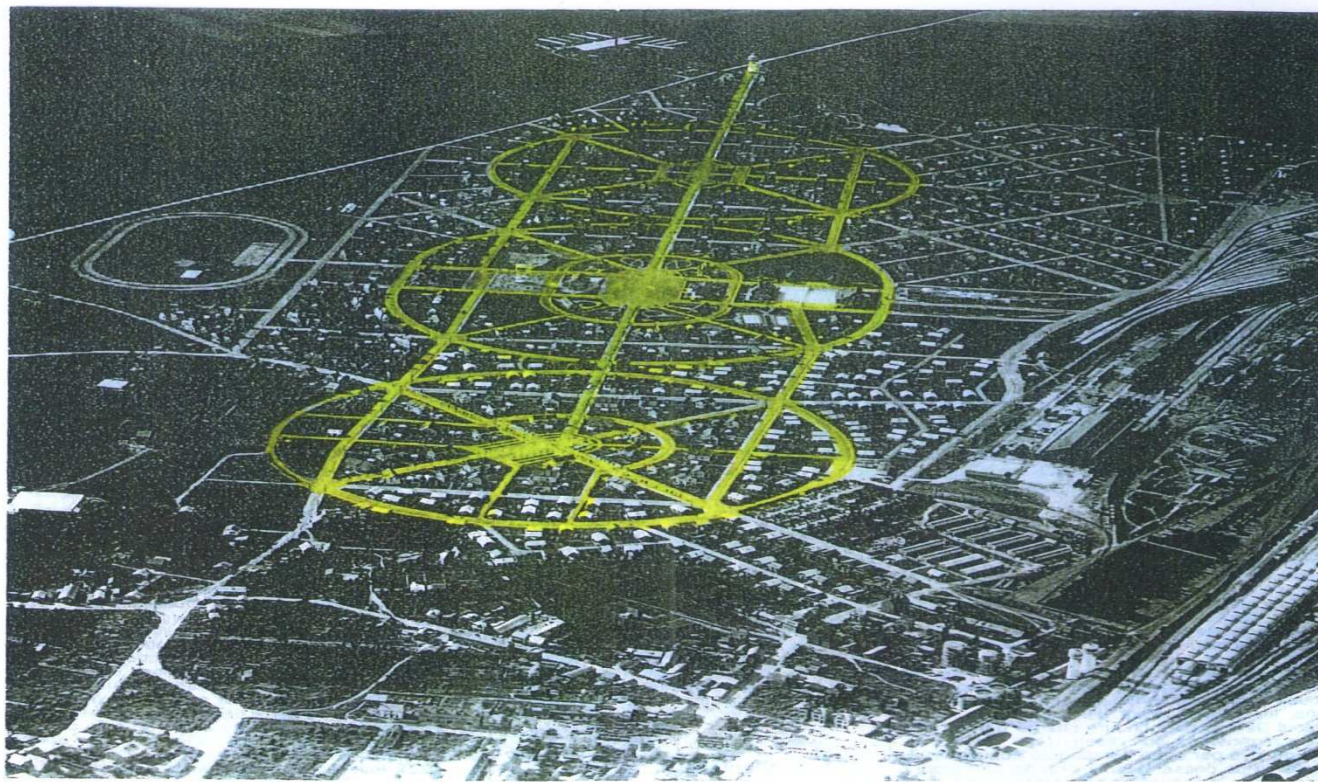




TERGNIER

- En 1919, Raoul Dautry, Ingénieur à la Compagnie des Chemins de Fer du Nord-est est chargé de la reconstruction des installations ferroviaires en région Nord.
- C'est à TERGNIER qu'il va construire sa plus grande et plus prestigieuse cité de Cheminots, un modèle de cité, un modèle de vie sur :
110 ha, 1 100 logements, 4 000 Hab.
Inaugurée en 1921.





Trois roues de locomotive et leurs bielles... La représentation symbolique du désir de Raoul Dautry de promouvoir l'intégration absolue du cheminot dans son travail.

LA CITÉ MODÈLE DE RAOUL DAUTRY



Vitrine de l'action sociale du réseau Nord, voulue et conçue par Raoul Dautry, Tergnier a certainement été l'un des modèles le plus élaboré de la cité ouvrière de l'entre-deux-guerres. Ici devait se matérialiser la nouvelle société cheminote « rêvée » par le futur directeur des Chemins de fer de l'État. Une ambition que l'Histoire n'a pas retenue.

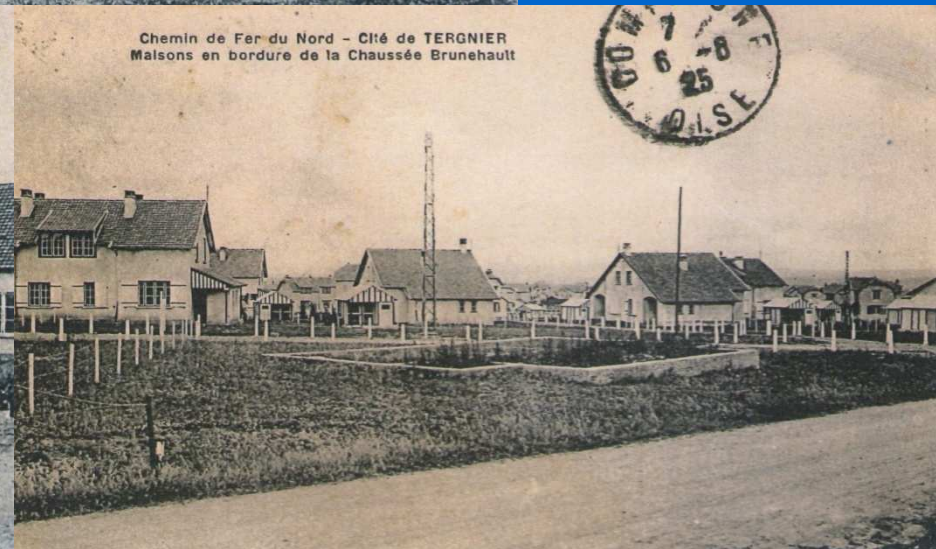
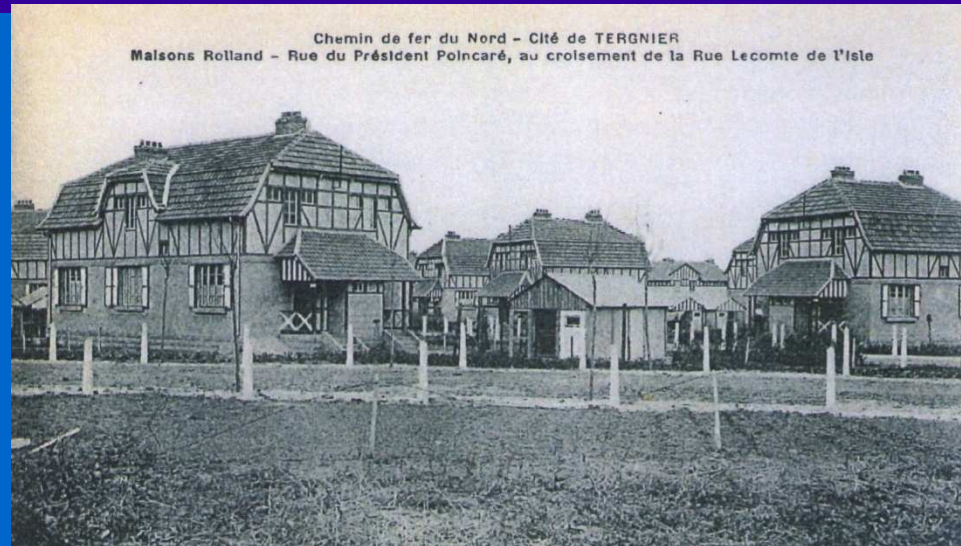
TERGNIER



La cité de Tergnier, vue d'avion.

Phot. Compagnie aérienne française.

TERGNIER



TERGNIER

- Dans le même temps la ville se reconstruit:



8. TERGNIER — La Mairie



18 - TERGNIER (Aisne) — BOULEVARD GAMBETTA



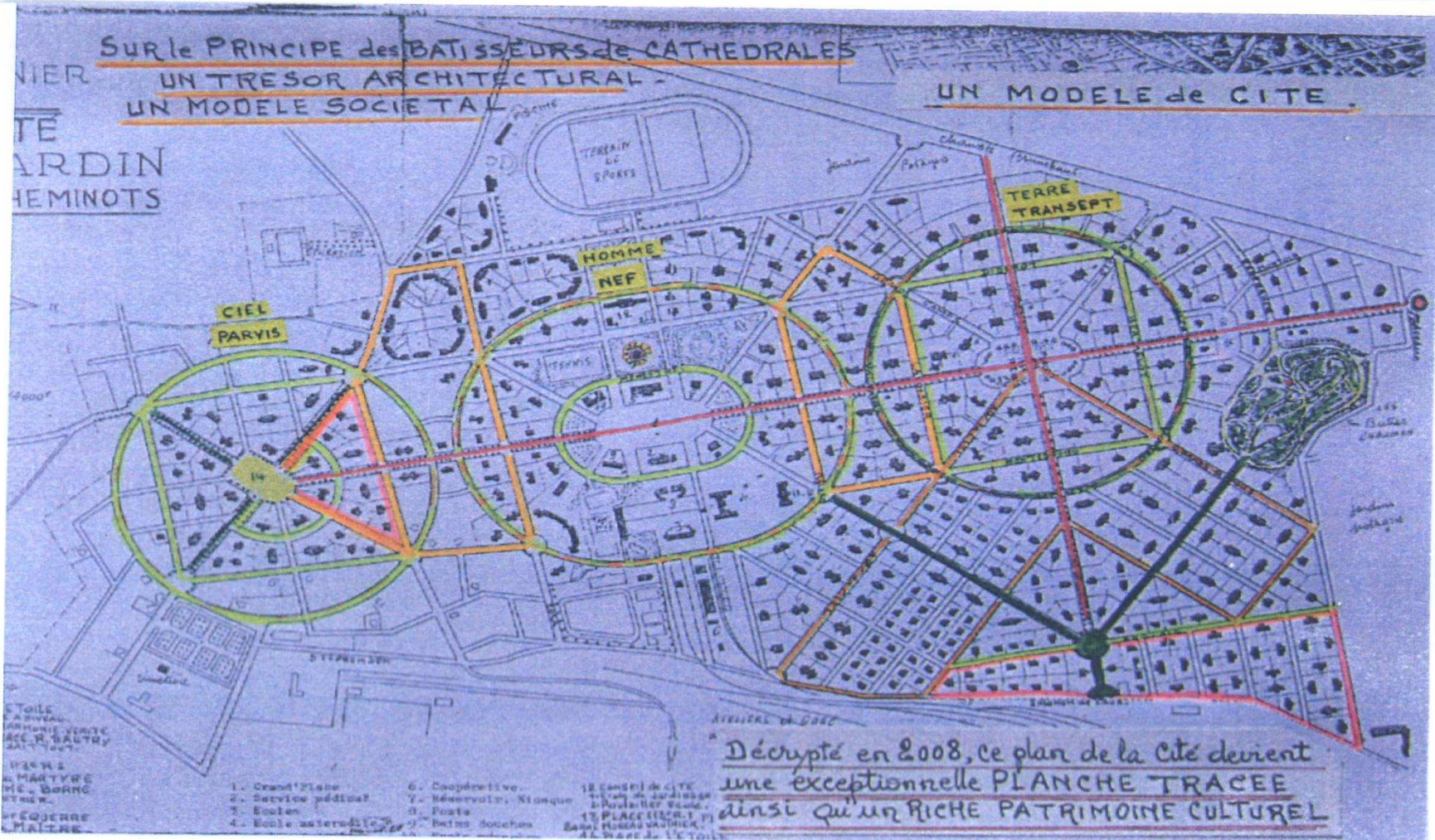


TERGNIER

- Nouvelle interprétation décryptée en 2008 sur la symbolique de la cité par Daniel DRUART !
- Cela est un autre sujet, qui fait référence au Compagnonnage et à la Franc Maçonnerie.



TERGNIER



TERGNIER

- 2^{ème} Guerre mondiale 39-45, TERGNIER subit à nouveau des dégâts, beaucoup moins important que lors de la 1^{ère} guerre, et principalement sur la partie ferroviaire, mais pas toujours avec précision !
- TERGNIER reçoit 13 bombardements aériens alliés en groupe, dont 3 importants totalisant 16 000 bombes !!

TERGNIER



Impacts des bombes sur la Cité des Cheminots : 7000 bombes larguées dans la nuit du 10 au 11 avril 1944 6000 bombes pendant 19 minutes -



TERGNIER

- TERGNIER est libérée début septembre 44 par la première armée américaine.
- TERGNIER aura été également le fleuron de la résistance puisque c'est dans le centre ferroviaire qu'elle débute.





TERGNIER

- 1945, Raoul Dautry est nommé Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme. (MRU, MRL)
- Des logements dit provisoires sont reconstruits afin de reloger rapidement la population . (Roosevelt, Cité, Hohe, Arago...)

TERGNIER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 MINISTÈRE DE LA
 RECONSTRUCTION
 ET DE L'URBANISME

39/45

REPARTITION DES DESTRUCTIONS DE ——— GUERRE ——— ——— HISTORIQUE ———

Nous sommes maintenant un pays pauvre, démuné de moyens à la mesure de la tâche géante qui lui incombe. Il faudra avant que s'achève la Reconstruction de la France de longues années de patience et de sacrifice.

L'Urbanisme de l'avenir, c'est l'urbanisme "humain" dont tous les éléments seront constitués en fonction de l'homme. Il devra mettre à la portée de tous, les joies essentielles de la vie, l'air, l'espace, la lumière, les horizons de verdure.

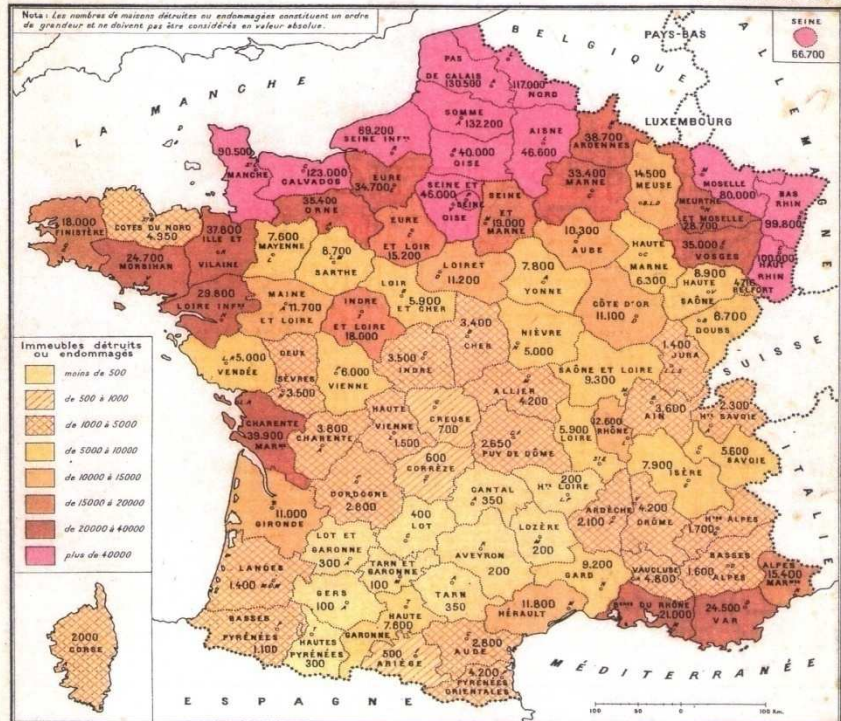
Rien de sérieux ne sera fait tant qu'on ne sera pas parvenu à humaniser le travail et la vie dans le logis et dans la cité de l'ouvrier de la grande industrie.

Il faut donner à la France un visage de noblesse, reconstruire dans l'esprit de notre temps, et le respect du passé, avec des matériaux solides issus de notre sol.

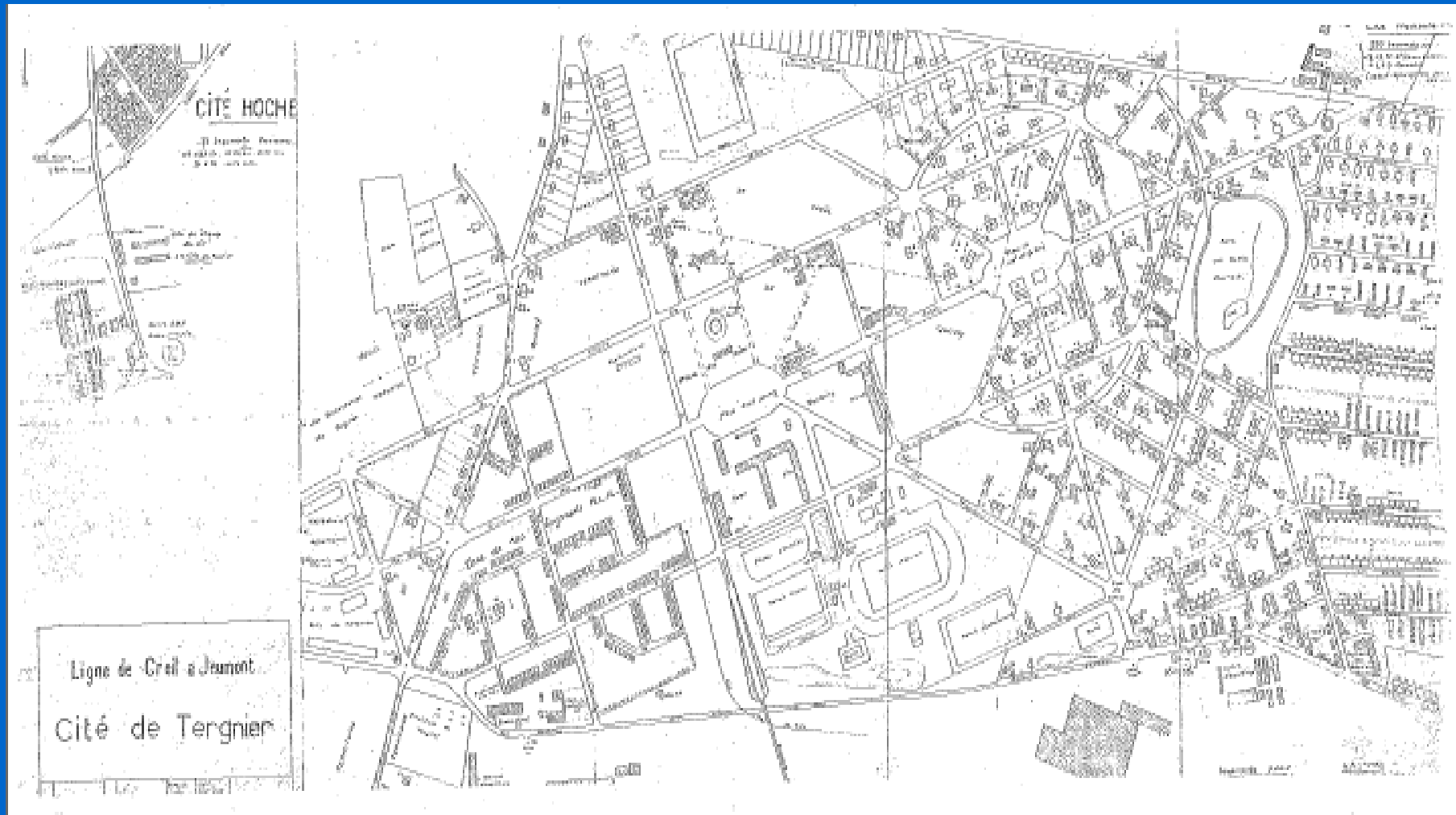
R. DAUTRY,
 Ministre de la Reconstruction
 et de l'Urbanisme

Photocopie du document original ARCHIVES collection privée Daniel DRUART

15 JUILLET 1945

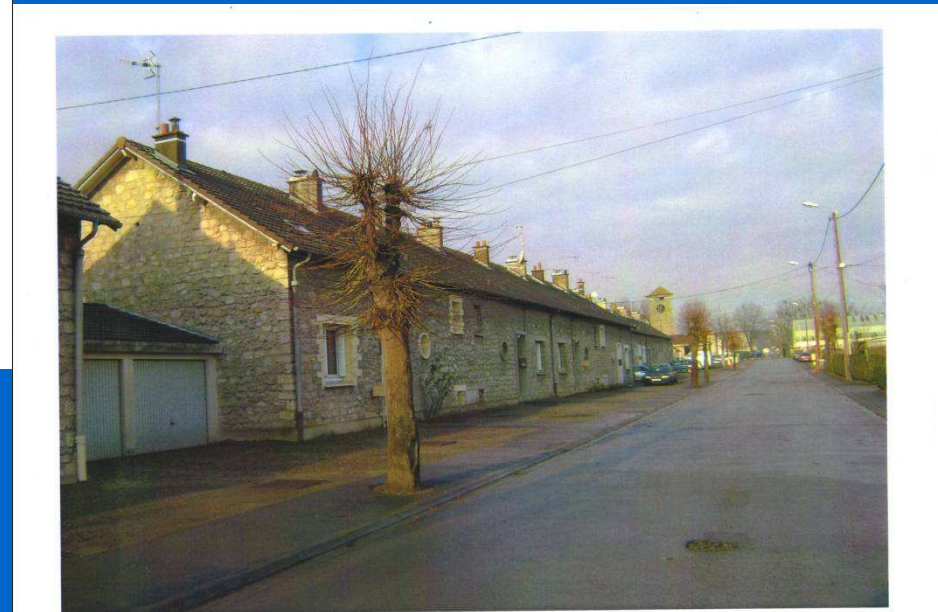


TERGNIER



-
-
-

TERGNIER



-
-
-
-
-
-
-
-

TERGNIER

- Notre commune connaît un remaniement conséquent suite à la loi « Marcellin » de 1973 qui permet alors la fusion des communes de Fargniers (4 120 Hab.) et Vouël (2 091 Hab.) au 1^{er} janvier 1974.
- Dans un deuxième temps, c'est Quessy (3 212 Hab.) qui fusionnera au 1^{er} janvier 1992. Condren prévu au départ, ne s'intégrera pas au final.
- TERGNIER devient commune de plus de 10 000 Hab. avec 11 736 Hab.

TERGNIER

Tergnier
Plan local d'urbanisme

Quatre communes associées



TERGNIER

LA VOLONTE DE REUSSIR

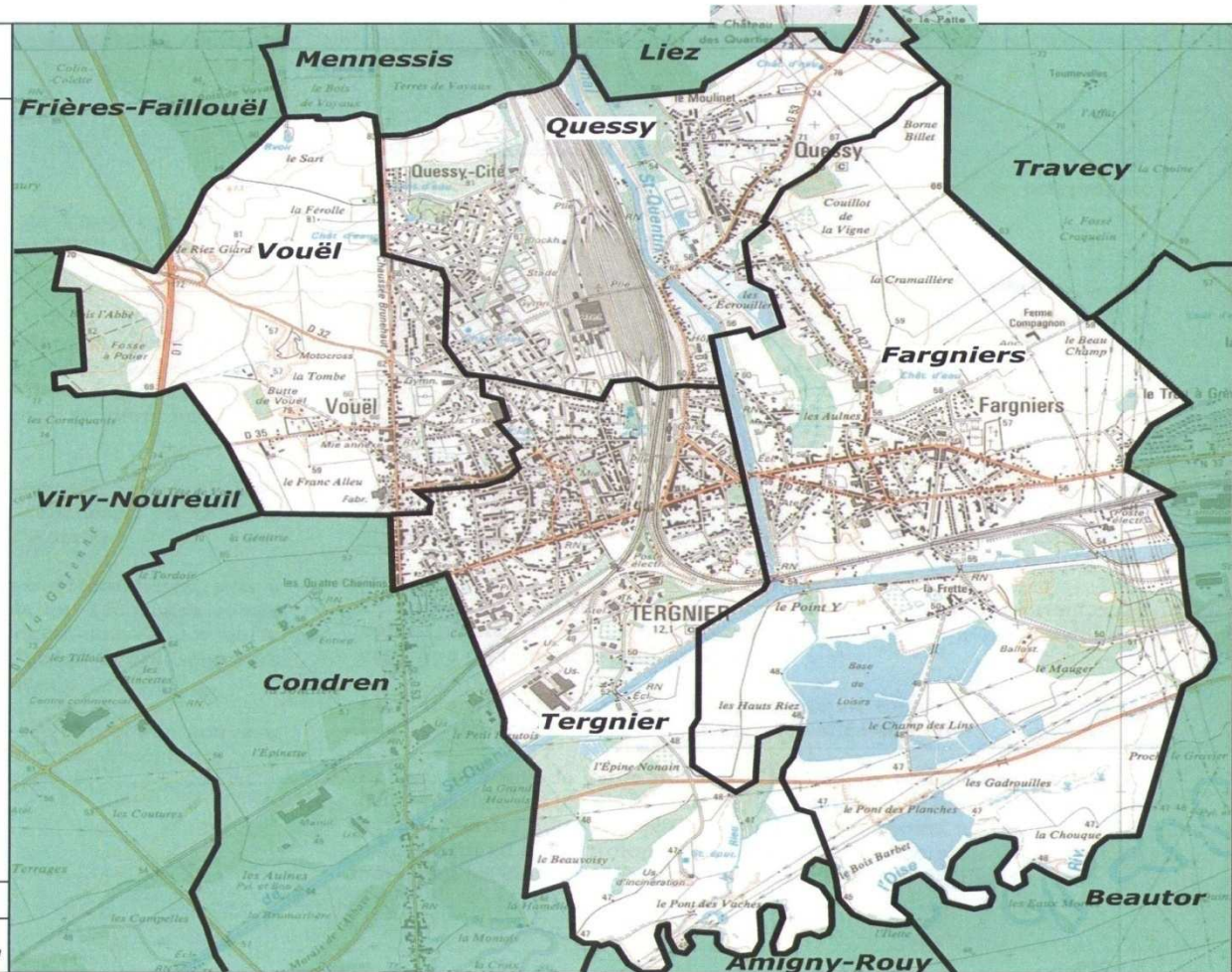
Philippe Avice
David Borgobello
architectes-
urbanistes



mai 2008

Echelle 1/30 000

0 500 1000 m





TERGNIER

- TERGNIER comporte à ce jour 14 562 Hab. sur 78 Km².
- Un des principaux objectifs du Maire Christian Crohem et de son conseil municipal est de développer l'attractivité et l'image de notre ville.
- De plus la centralité de la gare est un atout majeur à prendre en compte eu égard au déplacement domicile-travail en essor, suite au tarifs des carburants, et donc intrinsèquement le trajet domicile-gare.





TERGNIER

- L'urbanisation de notre ville se poursuit dans l'esprit du Grenelle par la densification de l'existant, la réduction des dents creuses et le non grignotage des terres agricoles périphériques, dans cet esprit le PLU faisant suite au POS a été adopté en 2009.





TERGNIER

✓ Dojo / Eco quartier :

L'urbanisation de notre ville s'inscrit également dans une démarche responsable et maîtrisée d'aménagement durable qui intègre les trois piliers du développement durable (social, économique et environnemental).



-
-
-

TERGNIER

□ 1^{er} exemple récent : Le Dojo Départemental



Photo : © Isabel Tabellion

-
-
-
-
-
-
-
-

-
-
-

TERGNIER



•
•
•

TERGNIER

- Cet équipement réalisé en entrée de ville intègre les attentes HQE, à savoir :
 - Relation du bâtiment avec son environnement.
 - Choix des matériaux, bétons et bois d'origine locale pour la structure, isolation en ouate de cellulose haute densité, revêtement de façade en zinc.

•
•
•

TERGNIER

- Chantier à faible impact, tri des déchets et limitation des déchets par système constructif bois et filière sèche avec préfabrication, mise en place d'une charte de chantier.
- Gestion de l'énergie, Objectif BBC, conception bioclimatique, traitement de l'air par centrale double flux à récupérateur à roue (rendement > 80%),
- Production d'eau chaude sanitaire solaire, chaudière à gaz à condensation, gestion de l'éclairage artificiel, sources lumineuses basse consommation,

• • • • • • • •

•
•
•

TERGNIER

- Gestion de l'eau, rétention et stockage des EP pour arrosage des espaces verts, mise en place de réducteur de pression, terminaux économes (WC double chasse, robinets temporisés),
- Confort acoustique,
- Parking.

TERGNIER

□ 2^{ème} exemple : Un projet d'Eco quartier

Notre commune à confié fin 2009 à la SEDA une étude sur un projet d'Eco quartier qui fait son chemin.

- Objectif :

Enrichir et diversifier l'offre de logements, anticiper les besoins à venir. Créer de la mixité sociale en imbriquant propriétaires et locataires, individuel, intermédiaire et petit collectif, social ou non.



TERGNIER

- De quelle manière :
 - En valorisant un cadre de vie agréable
 - En s'imbriquant au mieux au cœur d'un quartier existant
 - En améliorant la qualité de vie des habitants actuels et futurs
 - En étant exemplaire en termes de développement durable



TERGNIER

Scénario 3 : le quartier paysage à court terme



document destiné à la projection

Agence LP
35 Avenue Jean-Louis Vercors
F - 01 47 23 25 87
F - 01 47 42 02 27 88
E : agence@lp.fr

AGTEA Environnement
27 rue Hugo Besson - 02000 Rethel
F - 03 27 46 83 08
F - 03 27 46 83 07
E : agence@agtea.fr

THERRACHE Ingénierie
1 Avenue du Parc - 02000 Rethel
F - 03 27 47 08 86
F - 03 27 47 08 87
E : therrache@therrache-ingenierie.fr

Ville de Tergnier • SEDA • Aménagement de l'éco-quartier de Quesy à Tergnier • Mission d'ingénierie urbaine
Phases 2-3 : Programme - Esquisse - Réunion de présentation du 20 décembre 2011

TERGNIER



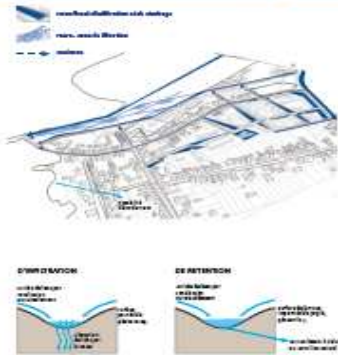
TERGNIER

« UN PARC HABITE » P2

CRÉER UN PARC AU NORD DE TERGNIER Rééquilibrer le rapport ville/campagne



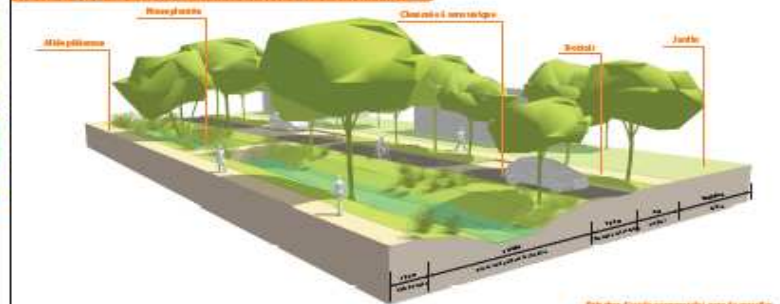
GERER LES SAUX PLUVIALES EN SURFACE Les espaces verts ont vocation à infiltrer, stocker les eaux de pluie



FACILITER LES DEPLACEMENTS La trame viaire complétée



UN QUARTIER ORGANISE AUTOUR DE RILES PAYSAGES Les voies Est/Ouest : des axes aux ambiances inspirées des jardins



TERGNIER

✓ Eco quartier / Urba rail

- L'étude « pour un aménagement et un urbanisme orienté vers le rail » a fait ressortir quatre pistes d'actions :

1. Valoriser les modes de déplacement alternatif à la voiture,
2. Faire bénéficier le plus grand nombre de personnes de l'offre TER,

-
-
-

TERGNIER

3. Encourager le développement démographique et économique des pôles urbains et promouvoir des formes urbaines plus denses,
4. Evaluer les avantages d'un aménagement et un urbanisme orientés rail en comparaison avec un développement au fil de l'eau.



TERGNIER

- Ceci aboutissant à un projet de ville avec trois orientations :
 1. Organiser une mobilité durable par des politiques d'aménagements,
 2. Limiter l'artificialisation des sols par un urbanisme maîtrisé,
 3. Assurer le développement de TERGNIER avec la préservation de l'environnement et du patrimoine.



TERGNIER

Une entrée dans la ville

Assurer le développement de Tergnier avec la **préservation de l'environnement** et du **patrimoine**



Valoriser le **patrimoine historique de la ville**

Patrimoine remarquable

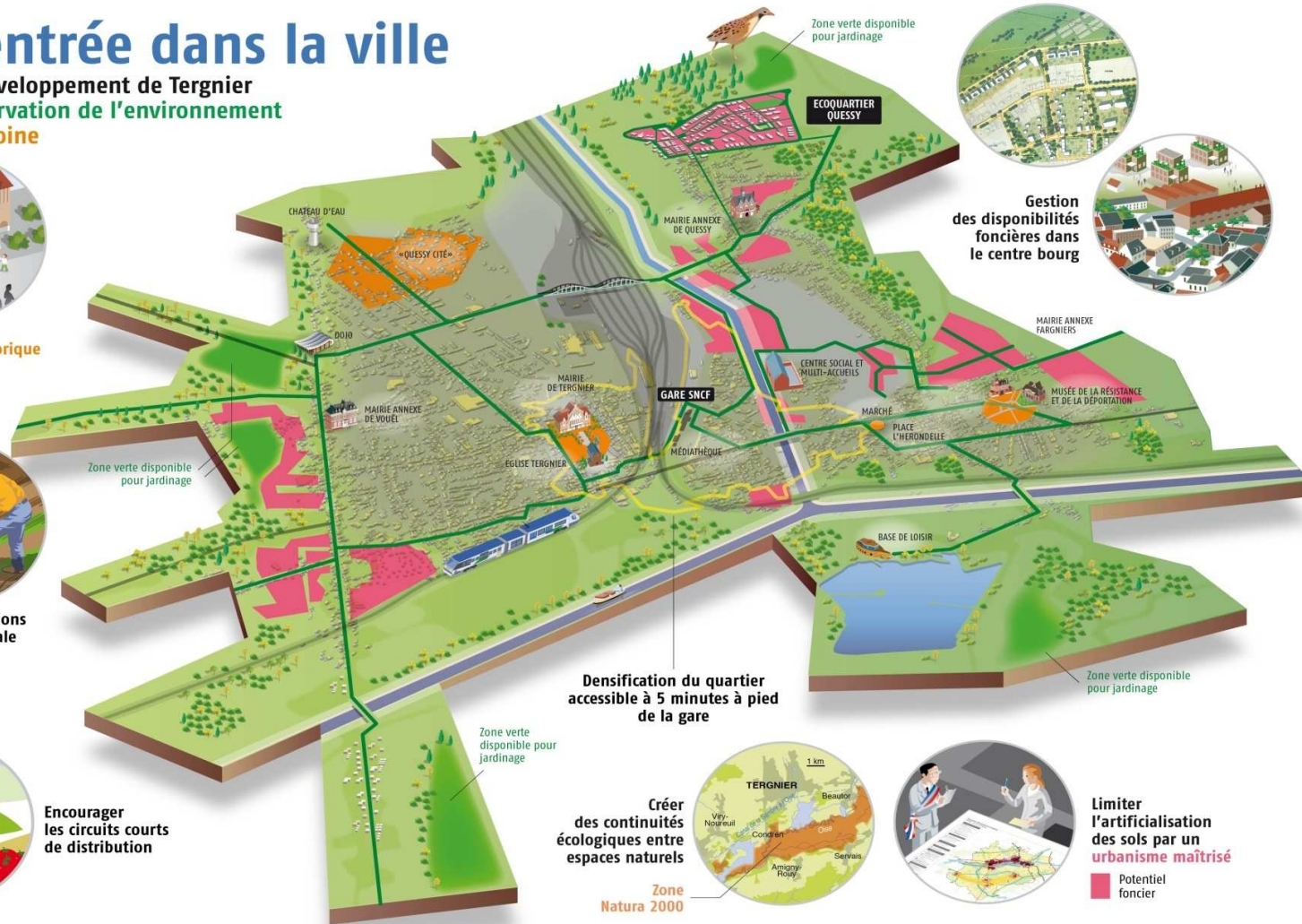


Valoriser les fonctions de production locale

Jardins familiaux et jardins publics



Encourager les circuits courts de distribution

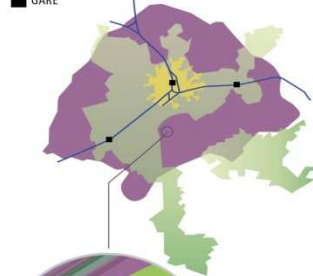


TERGNIER

Un aménagement de Tergnier autour du rail

Périmètre d'accessibilité à la gare de Tergnier

- Périmètre auto 15 min
- Périmètre vélo 15 min
- Périmètre d'attractivité de la gare de Tergnier
- GARE



◆ Promouvoir le co-voyage

Encourager le développement autour de la gare

- ◆ Développer des services cyclistes de gardiennage et réparation



■ Moins de 15 minutes en vélo de la gare

— Voies vertes en projet



■ Moins de 5 minutes à pied de la gare



Gestion des disponibilités foncières dans le centre bourg

- ◆ Densifier le bâti dans les secteurs situés à proximité des transports collectifs existants ou programmés...
- ◆ Utiliser les terrains disponibles situés en cœur de ville

Promouvoir les modes actifs pour encourager la marche à pied et le vélo

- ◆ Mettre en valeur l'espace public pour le rendre plus favorable aux piétons et cyclistes, en particulier à proximité de la gare.
- ◆ Gérer la circulation en encourageant les déplacements alternatifs à la voiture et en canalisant le transit.
- ◆ Améliorer les continuités cyclables permettrait de développer le report modal en faveur du vélo



TERGNIER

- Notre projet d'Eco quartier s'inscrit tout à fait dans la trame de l'aménagement urbain orienté rail.





TERGNIER

✓ SCoT

- Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme qui fixe, à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, les orientations fondamentales de l'organisation du territoire et de l'évolution des zones urbaines, afin de préserver un équilibre entre zones urbaines, industrielles, touristiques, agricoles et naturelles.




•
•
•

- il fixe les objectifs des diverses politiques publiques en matière d'habitat, de développement économique, de déplacements.
- Le diagnostic stratégique préalable réalisé courant 2008 a permis de mettre en exergue les forces et faiblesses du territoire du Pays Chaunois et établit les premiers enjeux de développement, d'aménagement et de protection.



TERGNIER

- A l'appui de cette base de réflexion, le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) est venu formaliser un projet de territoire, des priorités politiques qui fixent les grandes orientations d'aménagement du Pays Chaunois pour les 15 prochaines années.
 - Le PADD a été débattu le 23 octobre 2008.
 - C'est à partir de ce projet que les orientations générales d'aménagement ont été définies.
- 



TERGNIER

- les trois axes de l'aménagement du Pays Chaunois :
 1. Initier un renouveau économique avec le souci de l'amélioration de l'accueil des entreprises, du soutien au tissu local, et de l'amélioration de l'accessibilité du territoire ;
 2. Structurer l'accueil de la population selon les fonctions et capacités des villes et des villages, avec un étalement urbain modéré, en anticipant sur les nouveaux besoins en équipements et en liaison avec l'offre en modes de transports alternatifs ;





TERGNIER

3. Faire de l'environnement une valeur partagée par un projet de territoire qui préserve le milieu et les ressources naturelles, qui lutte contre les risques de banalisation du cadre de vie liés à de nouveaux développements urbains et protège l'intégrité des milieux naturels.

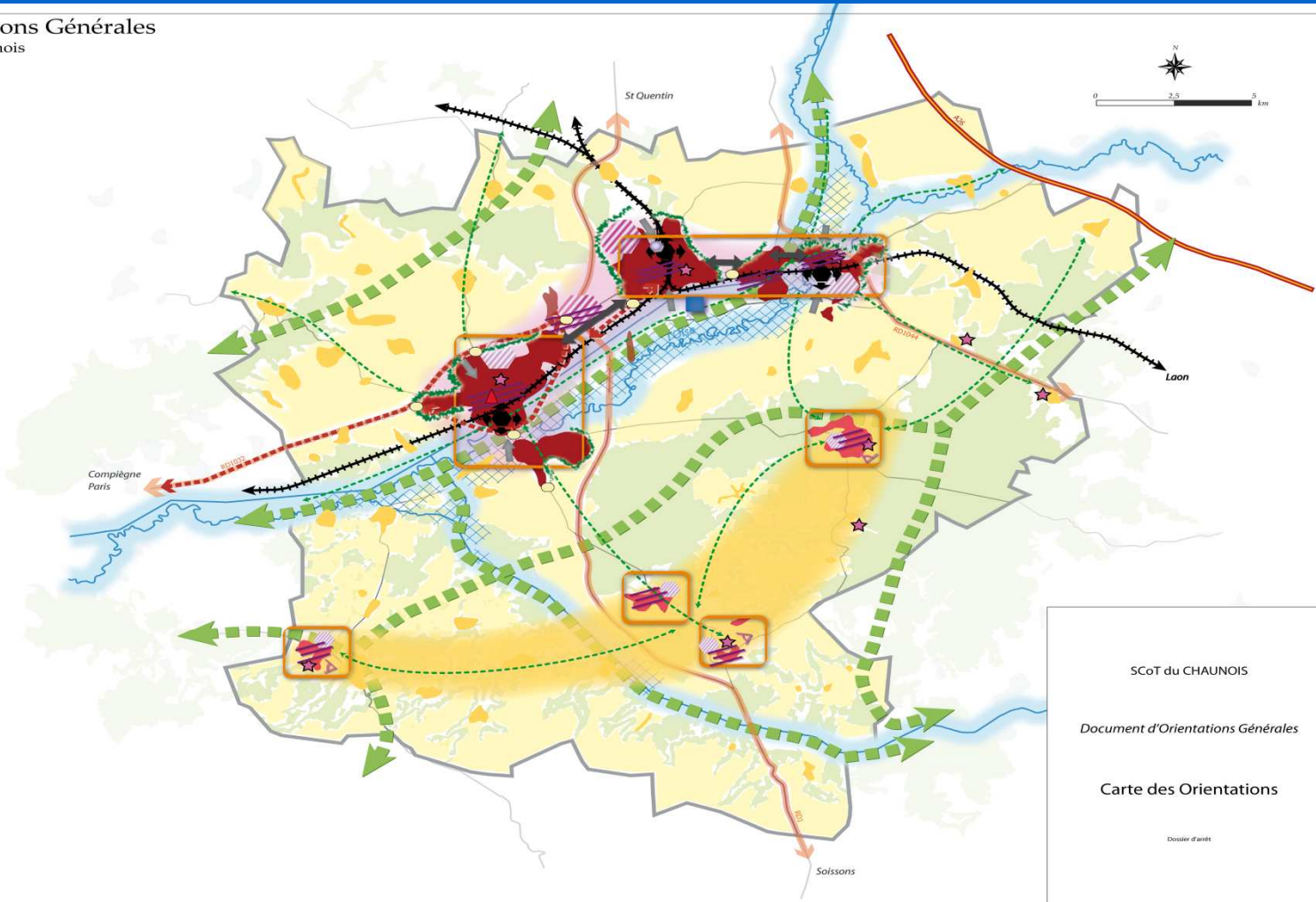
- Le 21 février 2011, le syndicat mixte du Pays Chaunois a approuvé le SCoT.



TERGNIER

Document d'Orientations Générales CITADIA - SCoT du Pays Chaunois

- 1 Les orientations générales de l'organisation de l'espace et de la reconstruction des espaces urbains**
 - Structurer le territoire
 - Redynamiser le pôle urbain / accueillir 70% de la croissance démographique
 - Renforcer le rôle et le poids des pôles relais
 - Maîtriser le développement des communes rurales
 - Secteur de développement : économie, habitat, équipement, commerce
 - Axe d'initiative "ruralité, tourisme, patrimoine"
 - Compléter et hiérarchiser le réseau routier
 - Affirmer le rôle structurant de la RD1012, de la RD1 et de la RD1044
 - Améliorer l'accessibilité du territoire : mise à 2x2 voies de la RD1012 entre Chauny et Noyon, contournement sud de Chauny, entre sud de Tergnier
- 2 Les espaces et sites naturels ou urbains à protéger**
 - Protéger les rivières et les vallées
 - Protéger le patrimoine bâti et architectural de la commune et maintenir des axes de vue sur les éléments remarquables
 - Maintenir et développer les corridors biologiques
 - Préserver l'intégrité des grands espaces agricoles
 - Protéger les espaces naturels
- 3 Les grands équilibres entre les espaces urbains et à urbaniser et les espaces naturels et agricoles ou forestiers**
 - Définir des limites claires à l'urbanisation
 - Travailler les espaces de transition
- 4 Les objectifs relatifs à l'équilibre social de l'habitat et à la construction de logements sociaux**
 - Rendre une situation résidentielle du territoire / répondre aux besoins des populations spécifiques
- 5 Les objectifs relatifs à l'équipement commercial et artisanal, aux localisations préférentielles des commerces et autres**
 - Développer les pôles commerciaux de Chauny et de Viry-Hocourt
 - Préserver le commerce de centre ville à Tergnier et La Fare
 - Maîtriser le développement du centre commercial de Beaurivage et équivalifier la zone
 - Développer le commerce de proximité dans les pôles relais
 - Zone d'activité à créer (logistique, industrie, services) d'ici 2015, supra communautaire, 50-100 ha
 - Zone d'activité à créer d'intérêt intercommunal, 20-50 ha
 - Zone d'activité à créer d'intérêt local (artisanat, commerce), environ 10 ha
 - Valoriser les canaux et rivières
 - Développer la base nautique de la Frette
 - Développer les activités touristiques / mise en valeur du patrimoine architectural, culturel, industriel, et développer l'hébergement touristique
 - Valoriser les sites naturels et patrimoniaux remarquables grâce au tourisme vert, en liaison avec les circuits régionaux
- 6 Les objectifs relatifs à la cohérence entre l'urbanisation et la création de dessertes en transports collectifs**
 - Développer de véritables pôles multimodaux sur les gares (connexion voitures-trains-moëdes doux)
 - Projet de plateforme multimodale sur Tergnier
 - Assurer la continuité du réseau de transports urbains collectifs sur l'ensemble du pôle urbain
 - Organiser un réseau secondaire de desserte entre le pôle urbain et les pôles relais
 - Aménager des cheminements doux
- 7 Les objectifs relatifs à la protection des paysages, à la mise en valeur des entrées de ville**
 - Maintenir le caractère et la typicité des villages
 - Travailler les entrées de ville
- 8 La prévention des risques et des nuisances**
 - Communes soumises à au moins un risque naturel majeur / veiller à la sécurisation des personnes, des biens et de l'environnement face aux risques majeurs
 - Risque technologique majeur à prendre en compte



SCoT du CHAUNOIS

Document d'Orientations Générales

Carte des Orientations

Dossier d'avis

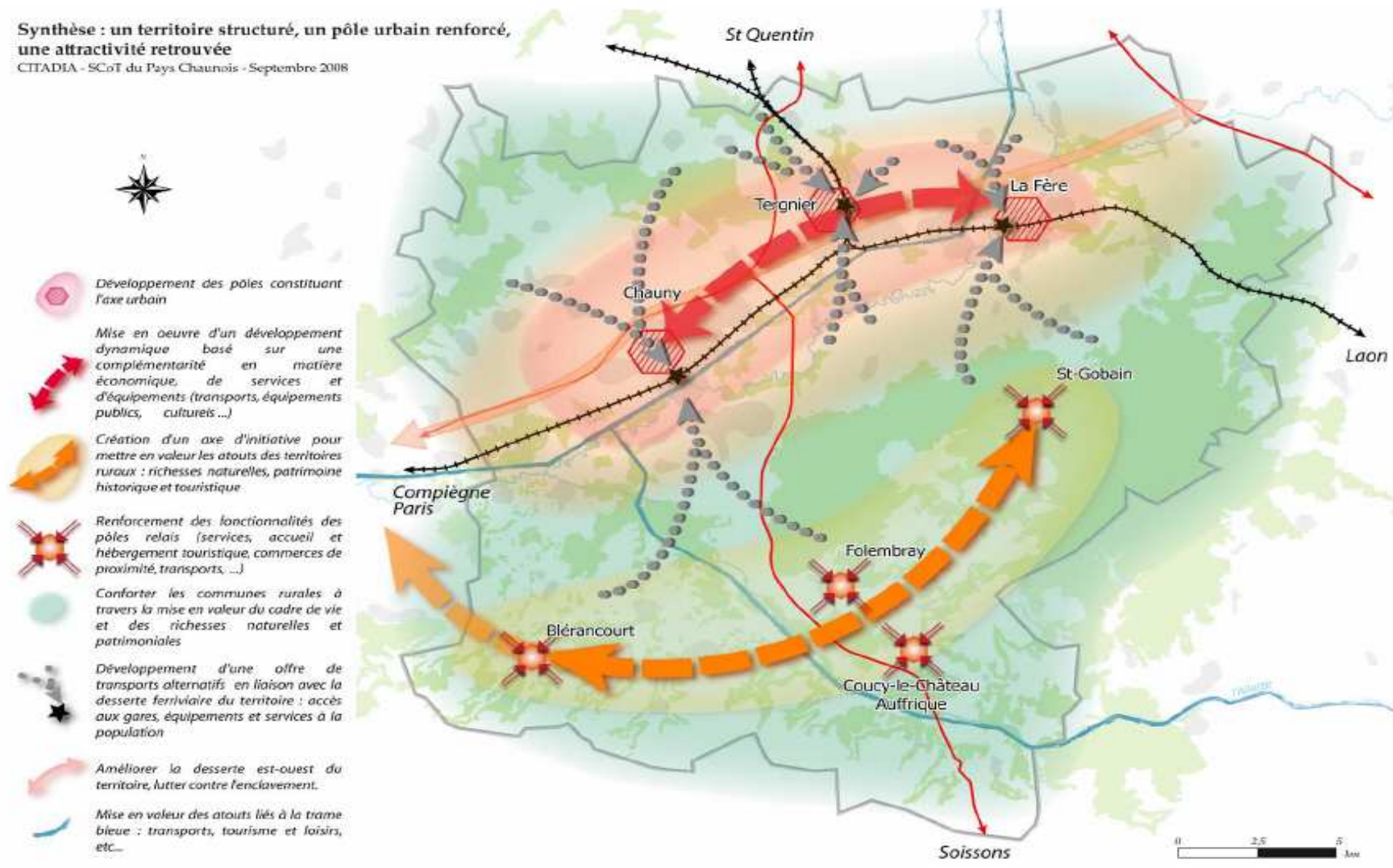
CITADIA

Septembre 2009

TERGNIER

Synthèse : un territoire structuré, un pôle urbain renforcé,
une attractivité retrouvée

CITADIA - SCoT du Pays Chaunois - Septembre 2008





TERGNIER

✓ PLH

La CCCT à travers son SCoT élabore actuellement un PLH visant à maîtriser l'offre de logement sur son secteur par un rééquilibrage territorial.

- Le principe : des objectifs à la commune pour l'urbain et par groupes de communes pour le rural



•
•
•

TERGNIER

- La méthode :

La répartition des objectifs de production se fait en fonction : (dans l'ordre de priorité)

- De la typologie communale ;
- De la taille de la commune ;
- Du niveau de son point mort ;
- De son positionnement géographique ;
- De ses capacité de production de logements d'ici à 2019.

• • • • • • • •



TERGNIER

Nous adressons nos plus vifs remerciements à la DREAL de Picardie et en particulier au SECLAT pour leur choix et leur accompagnement dans cette démarche « Urbanisme orienté rail ».

Le projet de ville qui est né de cette étude sera notre vade-mecum de l'urbanisme et nous accompagnera pour l'avenir de TERGNIER.



-
-
-

TERGNIER

Merci de votre attention

Réalisation : Francis DELACOURT

Documentation Historique : Daniel DRUART

Photos : Fabrice COLLAND

